



Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

Directeur(trice) des Etudes

Poste basé à Rennes

1) Structure de rattachement

L'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). L'EHESP est membre du réseau des écoles de service public (RESP), de la conférence des présidents d'université (CPU) et de la conférence des grandes écoles (CGE). Grand établissement d'enseignement supérieur, l'EHESP est également membre de deux communautés d'universités et d'établissements : l'Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et l'Université Bretagne Loire (UBL).

L'EHESP est un établissement sous la tutelle conjointe des ministères chargés des affaires sociales et de la santé, et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les 4 missions de l'EHESP sont les suivantes :

1. assurer la formation des personnes ayant à exercer des fonctions de direction, de gestion, d'inspection ou de contrôle dans les domaines sanitaires, sociaux ou médicosociaux ;
2. assurer en réseau un enseignement supérieur en matière de santé publique ;
3. contribuer aux activités de recherche en santé publique ;
4. développer les relations internationales.

L'EHESP accueille 1 300 élèves, étudiants et doctorants (dont 650 diplômés chaque année) et compte 450 personnels dont 90 enseignants et enseignants-chercheurs. L'Ecole emploie 1 600 vacataires extérieurs. Son budget est de 58 millions d'euros.

2) Contexte et évolution en cours

Dans la poursuite de la mission d'appui de l'IGAS relative à l'évolution de l'organisation de l'EHESP (juillet 2014) et de la remise d'un rapport sur le renforcement stratégique de la Direction des études (octobre 2015), la direction de l'Ecole a proposé de modifier l'organisation de la Direction des études afin de la positionner sur des fonctions plus stratégiques en la déchargeant de la gestion directe des formations.

Cette nouvelle organisation est de nature à clarifier les fonctions entre les départements et la Direction des études, à l'adapter aux enjeux universitaires et professionnels actuels et à donner une plus grande lisibilité à l'organigramme de l'Ecole. La Direction des études pilote la politique de formation et les départements sont les producteurs de cette offre, quel que soit le type de formations, dans le respect des spécificités propres à chacune d'elles et au regard des besoins des publics concernés.

L'évolution de l'organisation, effective à compter de janvier 2017, modifie le périmètre et le positionnement de la Direction des études. Le (la) Directeur(trice) des études sera chargé de la mise en œuvre de cette évolution avec les départements d'enseignement et de recherche ainsi qu'à l'élaboration du projet du service de sa direction.

Cette évolution engage un positionnement plus stratégique de la Direction des études pour lui permettre de mieux définir la politique de formation afin de :

- donner une visibilité aux choix de l'EHESP en matière de formation initiale comme continue, en interne et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs,
- donner un cadre pour agir en explicitant les choix et en proposant des axes d'action coordonnés avec les départements d'enseignement et de recherche, les directions fonctionnelles et services d'appui,
- dialoguer avec les autres fonctions : recherche, expertise, gestion des connaissances, développement pédagogique, relations internationales.

Cette nouvelle organisation permet d'avoir une symétrie entre les deux directions stratégiques, la Direction des études et la Direction de la recherche. La Direction des études et celle de la recherche devront travailler conjointement à la création d'espaces de collégialité où puissent être traités des sujets d'enseignement, de recherche et d'expertise et susciter une réflexion et une production commune sur des thèmes transversaux et structurants (inégalités de santé, groupement hospitalier de territoire, animation territoriale...). L'articulation entre ces deux directions est indispensable. Elles devront également susciter des temps communs du Conseil scientifique et du Conseil des formations.

Le travail initié sur la définition des profils de postes d'enseignants-chercheurs, qu'ils soient universitaires, contractuels ou détachés, ouverts au recrutement, doit être poursuivi en articulation avec le directeur de la recherche et les départements d'enseignement et de recherche.

Des temps d'échanges sur la définition de la stratégie de formation, l'élaboration de l'offre de formation initiale et continue ainsi que leur complémentarité, et le développement des partenariats devront être institutionnalisés avec la Direction du développement et de la formation continue.

Des concertations avec la Direction des relations internationales sur l'internationalisation de l'offre de formation (contenus, publics, langues, partenaires, positionnement) seront à conduire.

3) Description de la fonction

Sous l'autorité du Directeur de l'EHESP, le (la) Directeur(trice) des études est plus particulièrement chargé(e) des activités suivantes :

- Définir la politique de formation c'est à dire porter la cohérence et la lisibilité de la politique et de l'offre de formation de l'EHESP, pour tous les publics de l'Ecole, et pour tous types de formation (Formation Initiale-Formation Continue, Formations fonction publique-Formation diplômante, nationale ou internationale) en lien avec les instances (comité de direction, conseil des formations et conseil d'administration) dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) 2014-2018 ;
- Piloter l'élaboration, avec les acteurs concernés, d'un document d'orientation, prenant en compte les orientations du COP et le cadrage politique de la Direction, élaboré pour la durée du COP, avec une note de réactualisation annuelle, travaillée en amont en Conseil des formations ;
- Contractualiser annuellement avec les directeurs de département sur les objectifs de formation et, échanger sur les plans de charge et les perspectives de recrutement des enseignants-chercheurs selon le processus conjoint avec la Direction de la Recherche, mais aussi avec les responsables des directions fonctionnelles et des services d'appui et supports pour décliner de manière opérationnelle les orientations politiques prises ;
- Organiser la veille stratégique et prospective en recueillant et diffusant des informations utiles à la définition de la politique et de l'offre de formation, présentées sous forme de synthèses avec des recommandations pour l'aide à la décision ;
- Impulser les réflexions collectives autour des projets pédagogiques qui accompagnent les différents programmes de formation en supervisant et coordonnant l'ensemble des chantiers nécessaires à la mise en œuvre des programmes de formation ou à leur valorisation au sein du comité pédagogique d'établissement, nouvelle instance à mettre en place qui réunira principalement les responsables des formations statutaires et diplômantes ;
- Animer la communauté enseignante autour du partage et de la mutualisation d'expériences pédagogiques en proposant, co-construisant et validant des modèles de dispositifs et/ou de processus pédagogiques et de formation en mobilisant les compétences du Centre d'appui à la pédagogie ;
- Participer de plein droit au comité de direction de l'établissement ; préparer et co-animer, avec son(sa) président(e), le Conseil des formations de l'Ecole ;
- Participer aux travaux des responsables de formation au sein des 2 Communautés d'universités et d'établissements d'appartenance : Université Sorbonne Paris Cité et Université Bretagne Loire ;
- Piloter les projets qui lui sont confiés par le directeur, dont la maîtrise d'œuvre du projet SISCOLE.
- Travailler en synergie avec les Presses de l'EHESP.

Le(la) directeur(trice) des études accompagne les transformations en cours et contribue à la mise en œuvre de l'évolution de la Direction des études.

4) Connaissances et compétences requises

Il (elle) sera titulaire préférentiellement d'un doctorat.

Il (elle) devra avoir une expérience significative dans le champ de la pédagogie et de l'enseignement et plus particulièrement de la formation par les compétences ;

Il (elle) devra avoir des connaissances affirmées sur le fonctionnement et la structuration de l'enseignement supérieur en France.

Il (elle) parlera couramment l'anglais ;

Il (elle) aura des connaissances solides dans la conduite du changement et dans la gestion par projets ;

Il (elle) saura faire preuve de qualités relationnelles, de fortes capacités d'écoute, de travail pluridisciplinaire et d'animation d'équipe ;

La connaissance des institutions, à la fois, dans le domaine de la santé et dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche sera grandement appréciée.

De nombreux déplacements, notamment à Paris, sont à prévoir.

5) Procédure et calendrier de recrutement

- Jusqu'au 14 octobre 2016 : appel à candidatures interne et externe
- Fin octobre-début novembre 2016 : pré-sélection des dossiers de candidatures par un comité de sélection mis en place par la direction de l'établissement,
- Fin novembre 2016 : présentation d'un projet stratégique de la Direction des études devant la communauté enseignante de l'EHESP qui émet un avis sur les candidats pré-sélectionnés (audition devant l'assemblée des enseignants),
- 1^{er} décembre 2016 : auditions et avis du Conseil des formations sur les candidatures pré-sélectionnées
- 15 décembre 2016 : à l'appui des 2 consultations précédentes, audition et avis du Conseil d'administration sur la candidature proposée par le directeur,
- Nomination par arrêté des deux ministres de tutelle de l'EHESP

Poste à pourvoir en début d'année 2017.

Les conditions de rémunération tiendront compte du statut du (de la) candidat(e) retenu(e) et du régime indemnitaire validé par le Conseil d'administration de l'EHESP.

6) Renseignements

Renseignements auprès de Mr Laurent CHAMBAUD, Directeur de l'EHESP : laurent.chambaud@ehesp.fr

Lettre de motivation avec référence et C.V. détaillé à adresser à :

Par e-mail : direction@ehesp.fr

Par courrier à :

Monsieur le Directeur de l'EHESP
Avenue du Prof. Léon Bernard - CS 74312
35043 RENNES CEDEX

Date limite d'envoi des candidatures : 14 octobre 2016
